

Corrélatifs de protection pour les maladies évitables par la vaccination

État: 2022

Maladie / Vaccin ¹⁾	Titres d'anticorps spécifiques (unités)	Interprétation des titres d'anticorps		
		Pas de protection	Protection de courte durée	Protection durable
Tétanos ²⁾	Toxine antitétanique (UI / l)	< 100	≥ 100	≥ 100
Haemophilus influenzae type b	IgG anti-PRP (mg / l)	< 0,15	> 0,15	> 1
Hépatite B ³⁾	IgG anti-HBs (UI / l)	< 10	≥ 10	≥ 100
Pneumocoques ⁴⁾	Sérotypes spécifiques IgG (mg / l)	< 0,3	0,3-0,9	≥ 1
Rougeole ⁵⁾	IgG anti-rougeoleuses (méthode EIA) (UI / l)	< 50	50-149	≥ 150
Rubéole	IgG anti-rubéoleuses (UI / ml)	< 10	≥ 10	
Varicelle [70] ⁵⁾	IgG (méthode ELISA VZV gp) (UI / l)	< 50	≥ 50	≥ 150
Rage	IgG rage (méthode RFFIT) (UI / ml)	< 0,5	≥ 0,5	

ABRÉVIACTION : EIA = enzyme immunoassay, ELISA = enzyme-linked immunosorbent assay, RFFIT = rapid fluorescent focus inhibition test

1) Concernant la coqueluche, les oreillons, les papillomavirus humains et la poliomyélite : corrélats de protection inconnus ou tests disponibles en routine insuffisamment sensibles.

2) En cas d'anamnèse imprécise, contrôler les titres d'anticorps 4-8 semaines après le rappel afin de décider si d'autres rappels sont nécessaires.

3) Déterminer le titre d'anticorps anti-HBs si la dernière dose remonte à < 5 ans et / ou 4 semaines après une vaccination de base complète ou un rappel.

4) Test spécifique au sérotype ; test disponible par exemple au Laboratoire de vaccinologie des Hôpitaux Universitaires de Genève.

5) IgG contre la rougeole et la varicelle par des tests proposés dans le commerce ; si positifs = la personne est immunisée ; si négatifs ou douteux, envoyer le sérum au laboratoire de vaccinologie des Hôpitaux Universitaires de Genève pour détermination par une méthode plus sensible.